

# CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2027



Propositions de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Mai 2026

## Listes de recommandations

**Recommandation 1** : Que le gouvernement mette en place une politique industrielle :

- Qui soutiendra les économies des régions plus vulnérables aux transformations.
- Qui visera la résilience économique en misant sur la réduction des distances couvertes par les chaînes d’approvisionnement et le soutien à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation;
- Qui soutient activement le secteur forestier en développant la deuxième et la troisième transformation du bois, en misant sur l’innovation et les infrastructures de transformation en région.

Qui permettra le développement et le renforcement des secteurs de production de biens et de services.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement investisse en formation pour inclure un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses à ses différents programmes.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement lutte contre les inégalités économiques en :

- Augmentant la contribution fiscale des mieux nantis, notamment en ajustant les points de pourcentages du taux marginal des deux derniers paliers et en étudiant une possible révision du nombre de palier d’imposition.
- Augmentant le taux d’inclusion des gains en capital à 66,6 %
- Augmentant le taux d’imposition des entreprises, en se concentrant surtout sur les grandes entreprises.

**Recommandation 4** : Que le gouvernement finance adéquatement le régime d’assurance médicaments afin que ce dernier soit pleinement universel, public et gratuit d’accès pour l’ensemble de la population canadienne.

## Introduction

Dans le cadre des consultations du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) soumet des réflexions et des recommandations en vue du projet budget. La CSD représente environ 71 000 membres qui œuvrent dans la plupart des secteurs d'activité économique du Québec, à l'exception des fonctions publiques fédérale et provinciale. Nous sommes particulièrement présents dans le secteur privé, puisque 95 % des membres de nos syndicats affiliés proviennent de ce secteur, et dans les petites et moyennes entreprises.

Ces réflexions et recommandations s'inscrivent dans un contexte économique particulier, marqué à la fois par les tensions commerciales avec les États-Unis, par les transformations environnementale, technologique et démographique ainsi qu'un contexte d'inégalités économiques croissantes et persistantes. Dans ce cadre, La CSD plaide pour une véritable politique industrielle fondée sur une transition juste, capable de soutenir les travailleurs et travailleuses, de dynamiser les régions, de protéger et développer des secteurs névralgiques comme la filière forestière et manufacturière et d'appuyer la formation de la main-d'œuvre. La CSD propose de plus une série de mesures visant à réduire les inégalités économiques, en renforçant la progressivité de la fiscalité des particuliers et des entreprises, et en donnant à l'État les moyens d'investir dans les services publics. À ces orientations s'ajoute l'exigence d'un financement adéquat pour un régime public, universel et gratuit d'assurance médicaments.

## Développer une politique de développement industriel qui soutient les travailleurs et travailleuses ainsi que les régions

Pour la CSD, le gouvernement fédéral doit se doter d'une véritable politique industrielle pancanadienne fondée sur une transition juste. Une telle politique doit protéger les travailleuses et travailleurs des secteurs appelés à se transformer, renforcer l'autonomie productive du pays et soutenir les régions. Elle doit aussi réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement longues et vulnérables, tout en favorisant l'implantation et le développement des activités économiques en région.

## Réduire la dépendance économique des régions

Les tarifs douaniers ont mis en lumière une vulnérabilité structurelle de l'économie canadienne : la dépendance à des circuits d'approvisionnement complexes, à des marchés extérieurs imprévisibles. Dans plusieurs régions, cette fragilité est accentuée par une structure mono-industrielle, par la dépendance à quelques grandes entreprises ou à un tissu de PME vulnérables. Une politique industrielle crédible doit donc être territorialisée et reconnaître que les régions ne doivent pas être uniquement des lieux d'extraction, mais aussi des pôles de transformation, d'innovation et de création de valeur.

Réduire cette dépendance suppose de diversifier la base industrielle, de consolider et développer les filières manufacturières existantes et de miser sur la deuxième et la troisième transformation afin de créer davantage de valeur près des lieux de production. Une telle approche raccourcit les chaînes d'approvisionnement, réduit les émissions liées au transport, favorise l'investissement productif en région et accroît la résilience des communautés face aux chocs économiques.

Enfin, l'aide publique aux entreprises doit être strictement conditionnelle. Le soutien gouvernemental devrait être lié à des engagements clairs en matière de maintien et de création d'emplois de qualité, d'amélioration des conditions salariales, de formation de la main-d'œuvre, de transition numérique concertée et de respect de critères environnementaux vérifiables. Une politique industrielle réellement au service des travailleurs et travailleuses ne peut se limiter à subventionner l'investissement : elle doit orienter l'activité économique vers un modèle plus autonome, plus sobre en carbone et plus favorable à la vitalité durable des régions.

La filière forestière illustre de façon particulièrement nette pourquoi une politique industrielle structurante est nécessaire pour l'avenir des régions. Les tarifs américains, le conflit du bois d'œuvre, les effets des changements climatiques montrent qu'il faut désormais engager une véritable transition et une diversification de l'économie forestière. Pour la CSD, cette transition doit s'appuyer sur une réforme en profondeur de l'aménagement, de l'exploitation et de la gouvernance forestière, en tenant compte des travaux déjà réalisés par les acteurs du milieu. Concrètement, l'État doit stimuler la demande pour ces produits, notamment par ses leviers réglementaires et ses politiques d'achat. Enfin, l'avenir de la filière passe aussi par des investissements accrus dans l'aménagement, la plantation et l'entretien de la forêt, afin de mieux protéger la biodiversité, d'améliorer la résilience face aux changements climatiques et d'assurer un meilleur rendement des fonds publics.

## Élargir le financement de la formation

Les expériences documentées démontrent que la réussite d'une transformation dans les entreprises dépend largement de la qualité du dialogue entre l'employeur

et les travailleurs et travailleuses et que la formation constitue un pilier indissociable d'une stratégie de productivité. Par conséquent, le rehaussement des compétences doit être considéré comme un investissement collectif.<sup>1</sup> Pour la CSD, les programmes de formation doivent bénéficier d'un soutien financier public adéquat et être adaptés aux réalités diversifiées des travailleurs et travailleuses afin d'éviter que les transitions numériques ou environnementales n'accroissent les inégalités existantes.

Rappelons qu'une somme de 570 millions de dollars sur trois ans sera allouée, à compter de 2025- 2026, pour les ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires, pour favoriser l'aide à l'emploi et à la formation destinée aux travailleurs touchés par les droits de douane et les changements sur les marchés mondiaux. De plus, lors de la mise à jour économique, le gouvernement du Canada a annoncé son initiative *Équipe Canada fort* qui « vise à aider les travailleurs et les jeunes à acquérir les compétences, l'expérience et le soutien dont ils ont besoin pour réussir. »<sup>2</sup> Cette initiative qui vise qu'une portion restreinte de travailleurs et travailleuses. Il est nécessaire d'avoir, dans le prochain budget d'obtenir un financement plus important, mais surtout plus large.

## L'importance d'agir sur les inégalités économiques

L'accroissement des inégalités économiques au Québec et au Canada devrait être un point névralgique dans la présente réflexion budgétaire. Les gains des dernières années au niveau du dynamisme économique (PIB) ont surtout profité aux ménages les plus aisés et les marges de profits des entreprises<sup>3</sup>, alors que l'inflation, la hausse du coût du logement et l'augmentation du prix des aliments ont durement frappé les ménages à revenu faible ou moyen.<sup>4</sup> Cette dynamique est d'autant plus préoccupante que les dépenses non compressibles occupent une part plus importante du budget des ménages les moins nantis, accentuant l'endettement, l'insécurité alimentaire et les difficultés d'accès à un logement.

---

<sup>1</sup> Emna Braham et Anthony Migneault, *Analyse sur les enjeux du secteur manufacturier* (Institut du Québec, 2023).

<sup>2</sup> Gouvernement du Canada, *Un Canada fort pour tous : Mise à jour économique du printemps de 2026*, 28 avril 2026, p. 19.

<sup>3</sup> Camille Lajoie et François Delorme, *Les inégalités au Québec revisitées, remettre le Gini dans sa bouteille* (Chaire en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, 2023)., Frédéric Lacroix-Couture, « Québec: Les PDG les mieux payés gagneront 236 fois le salaire moyen », *Affaires*, *La Presse*, 2 janvier 2026, David Macdonald, *A Record-Breaking Year for CEO Pay in Canada* (CCPA, 2026), p. 6.

<sup>4</sup> Raphaël Langevin, *L'heure juste sur le revenu disponible et la croissance économique au Québec* (IRIS, 2026). Langevin, *L'heure juste sur le revenu disponible et la croissance économique au Québec*, p. 3. IRIS, « Pas tous égaux dans l'enfance », *Fracture* 11, n° 2 (2026): 7. Zone Économie- ICI.Radio-Canada.ca, « Un revenu d'emploi stable ne protège plus contre l'insécurité alimentaire », Radio-Canada, Radio-Canada.ca, 19 décembre 2025, Couturier, Eve-Lyne, Les besoins de base non comblés s'élevaient à 4,5G\$ en 2024 (IRIS, 2026)

Dans ce contexte, la fiscalité doit être mobilisée comme un levier de redistribution plus progressif et comme une source de revenus additionnels pour financer les services publics universels.

## Fiscalité des particuliers

Le 14 mai 2025, le gouvernement fédéral a choisi de réduire de 15 % à 14 % le taux marginal du premier palier d'imposition. Or, selon le Bureau du directeur parlementaire du budget, cette mesure réduit les revenus de l'État de 4,2 G\$ en 2025-2026 et de 6,4 G\$ en 2029-2030, tout en procurant des économies plus importantes à mesure que le revenu imposable augmente, soit à partir d'environ 100 000\$.<sup>5</sup>

La CSD recommande de compenser ce manque à gagner par une hausse des taux marginaux des deux derniers paliers d'imposition. Nous recommandons également de porter le taux d'inclusion des gains en capital à 66,6 %, afin de réduire l'avantage fiscal accordé aux revenus du capital par rapport aux revenus du travail. Les gains en capital étant concentrés parmi les contribuables les plus fortunés, leur sous-imposition contribue à déplacer le fardeau fiscal vers la classe moyenne salariée. Plus largement, nous estimons nécessaire de revoir la structure de l'impôt des particuliers afin d'accroître sa progressivité. La mise en place d'une table d'imposition à 10 paliers permettrait de mieux cibler les allègements pour les revenus les plus touchés par la hausse du coût de la vie, tout en augmentant la contribution des plus hauts revenus.

## Fiscalité des entreprises

En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, les dernières années ont été marquées par une hausse des profits dans plusieurs secteurs, alors que salaires n'ont pas progressé au même rythme. Cette situation de surprofit justifie une réflexion sur la contribution fiscale des grandes entreprises, d'autant plus que le taux d'imposition net fédéral des sociétés au Canada demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Les éventuelles hausses de contribution fiscale devraient viser d'abord les grandes entreprises, qui bénéficient davantage des avantages du régime actuel, ainsi que celles qui dégagent des surprofits. Une attention particulière devrait être portée aux secteurs où cette capacité contributive est la plus manifeste, notamment les hydrocarbures et la fabrication de matériaux de construction, de même que ceux marqués par des oligopoles. Une telle orientation permettrait d'améliorer l'équité du régime fiscal, de dégager des revenus supplémentaires pour l'État et de mieux arrimer la politique budgétaire à l'objectif de réduction des inégalités.

---

<sup>5</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, *Projet de loi C-4 (45-1) : Réduire à 14% le taux le plus bas de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers*, 18 juin 2025,

## Assurance médicaments pleinement universelle, publique et gratuite

La CSD demande au gouvernement fédéral de s'engager pleinement dans la mise en place du régime national d'assurance médicaments en lui assurant dès maintenant un financement suffisant. Même si le déploiement actuel se fait par étapes, l'objectif doit demeurer un régime pleinement public, universel et gratuit. Ottawa doit poursuivre sa collaboration avec les provinces et territoires, tout en prévoyant pour le Québec un droit de retrait avec pleine compensation, à condition qu'il offre une protection équivalente ou supérieure. La CSD demande aussi des mesures pour garantir l'indépendance de l'État face à l'industrie pharmaceutique, notamment en matière de fixation des prix, de publicité et de capacités de production.